D L P 81
DLP - 9 - 2 - 81651717

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE"

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL - Tél. 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

Régisseur de Recettes - D.D.A-P.V-Services Vétérinaires
107 bis, rue du Faubourg Saint-Denis. 75010 PARIS
C C P 9063 96 U PARIS

BULLETIN N° 145 JANVIER 1981

EDITIONS GRANDES CULTURES ENVOI N° 1

ABONNEMENTS - REABONNEMENTS

Abonnement B : Grandes Cultures

50 F. : abonnement individuel

40 F. : abonnement collectif (10 exemplaires au minimum expédiés à une ou plusieurs adresses).

Les réglements sont à effectuer dés que possible au nom du Régisseur de Recettes (Service Vétérinaire) 107 Bis, Rue du Faubourg Saint denis - 75010 PARIS (C.C.P. n° 9063 . 96 U PARIS).

Imprimerie de la Station Ile de France - Directeur Gérant : J. THIAULT

COLZA

LARVES DE GROSSE ALTISE

Des sondages effectués au cours de ce mois, montrent que les niveaux d'infestation sont généralement trés faibles, même dans des zones du Sud de la région, où les populations d'adultes avaient connu un fort développement à la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre de l'année dernière. Il est rare d'observer plus de 0,5 larve vivante en moyenne par plante. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir pour le moment.
Nous conseillons cependant, de réaliser un sondage au début du mois prochain dans chaque culture afin de s'assurer, en disséquant une cinquantaine de plantes prélevées au hasard dans la parcelle, du niveau d'infestation.
Le seuil d'intervention est fixé à 2 larves en moyenne par plante .
Des études conduites depuis plusieurs campagnes par le Service de la Protection des Végétaux ont montré que l'on observe deux larves en moyenne par plante, lorsque *deux plantes sur trois hébergent au moins une larve*. Cette constatation permet de simplifier le comptage.
Si une intervention s'avèrait utile, il conviendrait de préférer un insecticide à base de PARATHION ETHYL à raison de 300 g de matière active par hectare ou de PARATHION METHYL à raison de 350 g de Parathion par hectare. L'emploi d'un OLEOPARATHION à la dose de 350 g de Parathion par hectare est conseillé sur un feuillage mouillé lorsque l'on craint un lessivage important .

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON

ABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

NOM PRENOM

ADRESSE COMPLETE

CODE POSTAL

ABONNEMENT CHOISI : A ○ B ○ A ET B ○

(cocher la case utile)

PROFESSIONNEL : ARBORICULTURE ☐

GRANDES CULTURES ☐

MARAICHAGE ☐

PEPINIERE ☐

ESPACES VERTS ☐

PARTICULIER AMATEUR : ☐

SOCIETE : COOPERATIVE ☐

NEGOCE ☐

FIRME ☐

TECHNICIEN : SUAD ☐

CETA ☐

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS ☐

COOPERATIVE ☐

NEGOCE ☐

FIRME ☐

INSTITUT ☐

(cocher la case correspondant à votre activité)

P 2

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE " ILE DE FRANCE"

ORGANIGRAMME AU 1ER JANVIER 1981

CHEF DE CIRCONSCRIPTION

H. SIMON - Ingénieur en chef d'Agronomie

ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION

J. MASSOT - Ingénieur en Chef du Corps Autonome d'Agriculture

LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

J. MASSOT - Ingénieur en chef du Corps Autonome d'Agriculture
A. VILLIENT - Ingénieur d'Agronomie contractuel

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

F. PROJETTI - Ingénieur d'Agronomie
D. MACE - Ingénieur des Travaux Agricoles
R. MERLING - Chef Technicien d'Agriculture
G. VASTINE - Technicien supérieur d'Agriculture
J. LEROUX - Adjoint Technique contractuel

EXPERIMENTATION

G. EYRIES - Ingénieur d'Agronomie
F. AYATS - Ingénieur des Travaux Agricoles
L. TARDIEU - Technicien supérieur d'Agriculture

CONTROLES PHYTOSANITAIRES

* - RUNGIS - TEL : 686/92/15

R. CATALDO - Ingénieur divisionnaire des Travaux Agricoles
J.M. LECOQ - Technicien d'Agriculture
O. DUFAY - Déléguée

* - ROISSY - TEL : 862/28/08

J.M. CRAMETZ - Technicien d'Agriculture
R. COMBET - Chef de Pratique d'Ecole
P. CORTES - Adjoint Technique contractuel

IDENTIFICATION - DIAGNOSTIC - DOCUMENTATION
Section non constituée : participation de tous les agents.

ADMINISTRATION

G. REPETTI - Commis des Services Extérieurs
J. PIOLI - Agent de Bureau
N. CARON - Agent de bureau
L. LEFEVRE - Agent Administratif Contractuel

ENTRETIEN ET VERGER

R. MARCENARO - Ouvrier contractuel
C. VOISIN - Agent de Service